Date de création/révision: 04/03/2002

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-103

RAISON SOCIALE

JOHNSONDIVERSEY

NON CLASSE

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT J-FILL 15 - DET. NEUTRE SURODO. NEUTRALI

- REFERENCE 103

- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY

9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY 94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent surodorant neutralisant d'odeurs pour surfaces lavables et sols

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation à base de tensio actifs

Constituants contribuant aux dangers

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non classé dangereux au sens de l'arrêté du 21/02/90

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Comme tout corps étranger introduit
accidentellement dans l'oeil, rincer
abondamment avec de l'eau. Consulter
un médecin si le malaise persiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
En cas de projections en grande quantité, enlever les vêtements souillés et
rincer avec de l'eau et du savon.
Consulter un médecin si le malaise
persiste.
- EN CAS D'INHALATION :
Faire respirer de l'air frais
- EN CAS D'INGESTION :
Ne pas faire vomir.Consulter un méde-

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

cin si besoin.

- Moyens d'extinction

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- en cas d'exposition prolongée, port de gants et lunettes de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement

- ne pas rejeter en quantité importante le produit pur.

- Méthodes de Nettoyage

- faire absorber par une matière inerte et rincer les résidus à grande eau.

Date de création/révision: 04/03/2002

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- respecter les hauteurs recommandées de gerbage
- éviter les éventrations d'emballages
- laver avec soin après toute manipulation.

STOCKAGE

- conserver le produit dans son emballage d'origine
- conserver à l'abri du gel.
- endroit frais, sec, avec ventilation adéquate. Conserver hors de la portée des enfants.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- en cas de projections accidentelles se conformer aux indications données au point 4 - premiers secours.
- laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

liquide orange

PH dilué : 7 +/- 0.5 %

Température de changement d'état

Point d'éclair

Caractéristique d'explosivité

Densité

1,024

Solubilité

complète dans l'eau

Date de création/révision: 04/03/2002

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Formule déposée au Centre anti-poison de PARIS 01.40.37.04.04 LYON 04.72.11.69.11

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Conforme au décret 87 - 1055. Biodégradable à plus de 90 %

MARSEILLE 04.91.75.25.25

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé selon la législation A D R

JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103

Date de création/révision: 04/03/2002 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES Produit non classé dangereux au sens de l'arrêté du 21/02/90. JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103

JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103

JOHNS-103 JOHNS-103

JOHNS-103 JOHNS-103 JOHNS-103

JOHNS-103

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %				
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +	
Phosphates					
Phosphonates					
Tensio-actifs anioniques					
Tensio-actifs cationiques					
Tensio-actifs amphotères					
Tensio-actifs non ioniques					
Agents de blanchiment oxygénés					
Agents de blanchiment chlorés					
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)					
Acide nitriotriacétique (NTA)					
Phénols et phénols halogénés					
Paradichlorobenzene					
Hydrocarbures aromatiques					
Hydrocarbures alophatiques					
Halogénés					
Savons					
Zéolites					
Polycarboxylates					

Produit réservé à un usage professionnel

Code produit : 410050

Conditionnement : 2 x 2,5 litres

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles